



ReVABio,

Rencontres et échanges sur le lycée de Vendôme !

Le séminaire annuel du projet CasDar ReVABio a eu lieu au lycée agricole de Vendôme (EPL 41), les 8 et 9 juin 2021. Les participants ont ainsi partagé les dernières données économiques de la filière et ont fait un point sur l'avancée des différentes actions.

Pourquoi tendre vers des ventes d'agneaux bio plus régulières ?

En France, la demande en agneaux bio est toujours bien présente sur la période de Pâques (mars-avril) et, dans une moindre mesure, en décembre. L'offre peine ainsi à répondre à la demande en début de printemps, mais elle est importante en mai et juin, et surtout à l'automne, à la sortie des agneaux nés au printemps et élevés à l'herbe. Pour inciter les éleveurs à proposer plus d'agneaux autour de Pâques, certains opérateurs économiques (abatteurs, groupements de producteurs, coopératives) offrent une prime pour les agneaux produits en mars-avril.



Les membres de ReVABio ont pu visiter la ferme du lycée agricole de Vendôme (EPL 41).

Comment y parvenir ?

Pour arriver à proposer des agneaux sur cette période (mars-avril), les éleveurs peuvent recourir à deux principales stratégies :

- le désaisonnement, avec des mises-bas à l'automne ;
- le report d'agneaux nés au printemps.

Pour désaisonner en agriculture biologique, il n'est pas possible d'avoir recours aux hormones. Les éleveurs bio utilisent généralement une race qui se prête bien au désaisonnement et rentrent les agneaux en bergerie l'hiver. Le report d'agneaux peut quant à lui se faire avec des agneaux nés au printemps, élevés sur des prairies de moindre qualité ne permettant pas une croissance rapide, et vendus à presque un an (long report). Il peut aussi se pratiquer avec des agneaux nés en début d'automne et qui auraient pu être abattus en début d'année (petit report).

Une autre solution, pour répondre à la demande en agneaux toute l'année, est la complémentarité entre les régions. Dans le Sud de la France, et principalement en région PACA, une part conséquente d'agneaux naît en automne et peut être abattue au premier semestre ; tandis que dans le Nord (nord de la région AuRA, Nouvelle-Aquitaine, Centre, Pays de la Loire), les agneaux sont plutôt abattus en été et à l'automne.

Point sur l'évolution de la filière en 2020 :

En 2020, avec la crise sanitaire, les importations d'agneaux ont été plus faibles. Or, celles-ci représentent environ 50 % de la consommation française. Les opérateurs ont donc préféré mettre en avant les agneaux français. Toutefois, face au manque d'agneaux français, des agneaux bio sont passés dans la filière conventionnelle. Les prix ont également augmenté et le différentiel de prix entre le bio et le conventionnel s'est réduit, parfois très fortement. Les éleveurs bio n'ont donc pas profité de cette forte hausse des prix, sinon marginalement, retardant certaines conversions. De meilleurs prix de vente des agneaux bio, avec un différentiel renforcé par rapport au conventionnel, restent fondamentaux pour améliorer le revenu des éleveurs et sécuriser l'approvisionnement des filières biologiques.

Un essai sur le report d'agneaux d'herbe :

Une visite de l'exploitation agricole du lycée agricole de Vendôme a permis aux membres du projet de découvrir la ferme et le troupeau ovin.

Un essai va débuter au mois de juillet sur ce lycée ainsi que sur celui de Tours-Fondettes. Il portera sur le report d'agneaux mâles. L'objectif est de vendre ces agneaux nés à la fin du printemps au début de l'année suivante (ils seront alors âgés de 10 à 12 mois). Pour cela, deux conduites vont être comparées : l'une à l'herbe avec une finition en bergerie et des concentrés (limités) et l'autre à l'herbe, sans concentré.



Alimentation des 2 lots suivis

- Pour simplifier le travail, conduire les 2 lots ensemble jusqu'à l'entrée en bergerie du lot 1 vers novembre
- Travailler à l'inverse des habitudes : ne pas finir les agneaux au plus vite
 - Utiliser des prairies de qualité médiocre en septembre/octobre, pour éviter les fortes croissances
 - En novembre, quand **les couverts** seront développés :
 - Y faire pâturer les agneaux du **lot 2** pour les 2 mois restants
 - Rentrer les agneaux du **lot 1** en bergerie, avec une ration de foin et du concentré rationné (400 à 600 g/j)

REVA BIO, Séminaire à Vendôme



La Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique

Ce projet vise à améliorer le taux de commercialisation d'agneaux sous le label AB. Il est financé par des fonds Casdar durant trois ans et demi (2020-2023). Il est piloté par l'Institut de l'Élevage et l'ITAB, et rassemble des organisations de producteurs, des instituts techniques, des organismes de recherche ainsi que des établissements de l'enseignement agricole technique et supérieur. Il s'inscrit dans la continuité du CASDAR « AgneauxBio » (2014-2016) qui a conduit à la mise en place d'un Observatoire National des volumes d'agneaux biologiques.

Ce communiqué de presse a été rédigé par ABioDoc – VetAgro Sup en collaboration avec les participants du comité de pilotage.



Contacts :

Vincent BELLET (Idele)
Tél : 05 49 44 74 94
Mail : vincent.bellet@idele.fr
Web : www.idele.fr

Catherine EXPERTON (ITAB)
Tél : 06 58 82 17 48
Mail : catherine.experton@itab.asso.fr
Web : www.itab.asso.fr

Partenaire financier :

CasDar n°19AIP5912

